

Organisme de formation n° 11 92 184 81 92



Objectifs :

Accéder à une véritable autonomie dans le travail.

Le stagiaire sera capable de connaître la structure générale des fonctions de paramétrages du réglementaire de paie afin d'acquérir la capacité de le maintenir en fonction des besoins légaux ou conventionnels de l'entreprise métier des gestionnaires paie et les aspects légaux du calcul de paie.

Public :

Utilisateurs du logiciel Cegid Paie

Pré-requis :

Utilisation courante de l'environnement Windows. Connaissance métier.

Lieu : Sur site (INTRA ENTREPRISE)

Durée : 2 jour (soit 14 heures)

Horaires : de 9h30 à 17h30

Nombre de stagiaires max. : 8

Responsable du pôle : Candy BATISTA

Moyens pédagogiques – Evaluation de la formation : Salle de formation avec un minimum d'un ordinateur pour 2 personnes. Projecteur et Paper-board Attestation de présence, questionnaire qualité. Les évaluations se feront en cours de formation par le biais de questions ou d'exercice.

Programme

Les principes de codification

Les rubriques de paie

- Rubriques de rémunérations
- Rubriques de cotisations

Les variables de paie

Les profils

Les cumuls

Les personnalisations

- Personnalisation des rubriques
- La gestion des filtres sur le paramétrage spécifique
- Edition du paramétrage